



Qu'est ce que l' A.P.E.L. ?

Qui est l' A.P.E.L. ?

L'A.P.E.L. en quelques chiffres

L'A.P.E.L. est représentée dans chaque établissement mais aussi au niveau départemental, académique et national.



Organisée sous la forme pyramidale, elle fait entendre la voix des parents à tous les échelons de l'Enseignement catholique et des Pouvoirs Publics jusqu'au Ministère de l'Education Nationale.

Par la cotisation familiale, l'A.P.E.L. met des services à disposition des familles :



L'abonnement au magazine de l'A.P.E.L. Famille & Education :
des informations pratiques et utiles sur la vie scolaire, les questions éducatives,...



L'accès au site internet www.apel.fr
qui permet aux parents de se tenir informés de l'actualité scolaire et éducative et de l'actualité de l'Apel



La plateforme téléphonique
01 46 90 09 60
Où une équipe de spécialistes répond aux questions éducatives et scolaires

Association de parents d'élèves de l'enseignement libre à but non lucratif constituée d'un conseil d'administration, d'un bureau exécutif et de bénévoles.

But : soutenir le chef d'établissement et l'équipe pédagogique dans les différents projets ou événements qui marquent l'année scolaire



Qui :

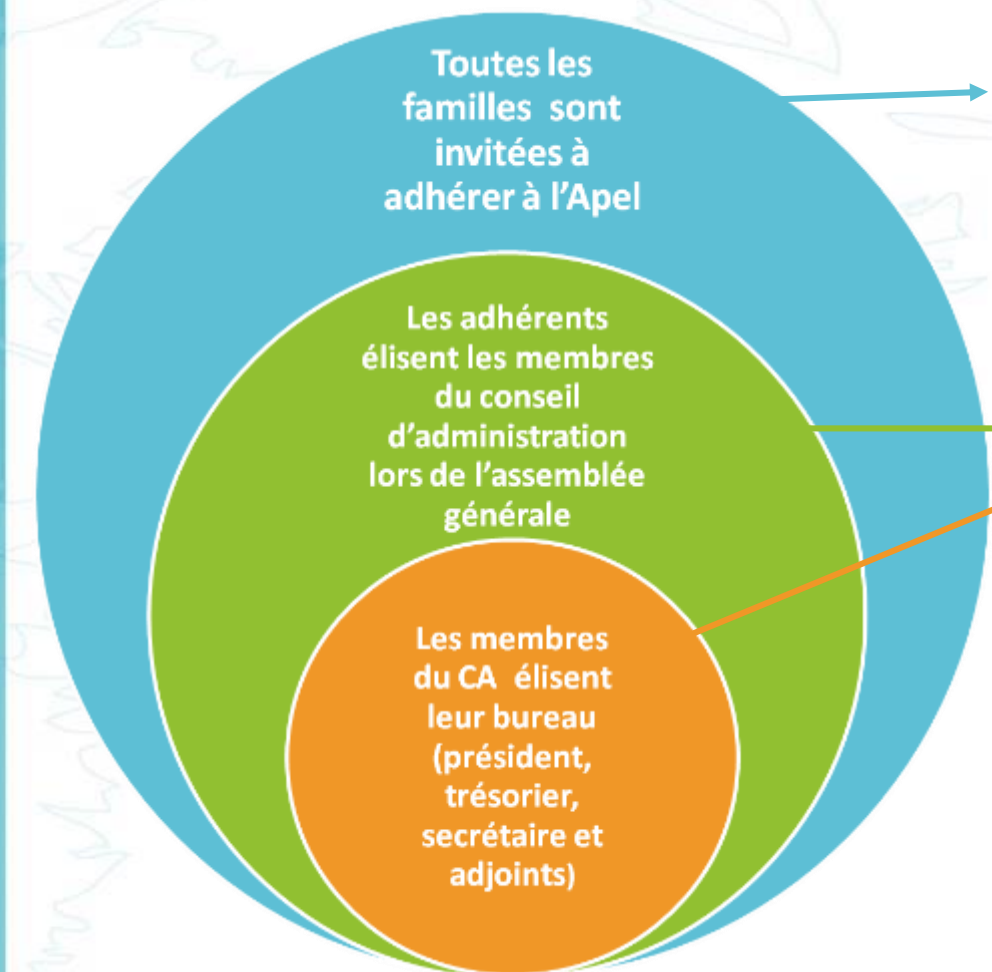
- Bénévoles permanents
- Bénévoles ponctuels

Rôle :

- Représenter les parents auprès de l'école, de l'O.G.E.C et de l'A.P.E.L départementale,
- Informer, accompagner et soutenir les familles,
- Participer financièrement et/ou humainement aux animations et à la vie de l'établissement (marché de Noël, sorties diverses) et organiser des manifestations telle que la kermesse annuelle.

* Porte-parole de chaque famille adhérente

L'A.P.E.L. : rôle de chacun



Bénévoles ponctuels :

- Aider à l'organisation des manifestations avant, pendant et/ou après, notamment Noël, Kermesse, etc....

Membres bénévoles du conseil d'administration et du bureau (permanents) :

- Prendre part aux décisions et participer activement aux différentes actions menées
- Participer aux réunions organisées en fonction des besoins

Prochaine Assemblée Générale fixée le :
25 septembre à 20h

Présentation des rapports moral et financier, des projets annuels et l'élection des membres du bureau et du Conseil d'Administration

Actions de l' A.P.E.L.
SAINTE ANNE

L'Apel au cœur de l'établissement



Achat de matériel : Tableaux interactifs



Participation au marché de Noël



Participation financière au théâtre



Organisation de la logistique et restauration de la Kermesse

Fonctionnement de l' A.P.E.L. ?

Besoin de vous



Quelques membres
= très difficile



5 à 10 parents, une équipe se
forme, nous pouvons
commencer à mettre en œuvre
des actions
= mais ce n'est pas si simple



Avec 10 à 20 parents et +
= c'est joué !

Bref, vous l'avez compris plus nous sommes nombreux, **plus riches sont les idées et les projets.**

Une équipe



Nous construisons ensemble les projets et les actions



Communication A.P.E.L. => parents

- Panneau d'affichage (à gauche de la porte d'entrée de l'école)
- Cahiers roses
- Mails (à nous transmettre via un courrier à venir dans le cahier rose)
- Site Internet de l'école (rubrique A.P.E.L.) : <http://www.ecolesteanne-longjumeau.com>
- Site Internet de l'A.P.E.L. : www.apelsainteanne91.fr

Communication parents => A.P.E.L.

- Mail : apelsainteanne@outlook.fr
- Boite aux lettres de l'école (préciser : à l'attention de l'A.P.E.L.)

N'hésitez pas à nous faire part de vos suggestions

N'hésitez plus à nous rejoindre

Puisque chacun de vos talents,

Chacune de vos passions

Ou simplement votre enthousiasme

Seront pour l'A.P.E.L une aide précieuse pour faire vivre nos nombreuses idées.

Nous vous attendons autour d'un verre de l'amitié pour notre prochaine
Assemblée Générale fixée le :
25 septembre à 20h à l'école

